

Discours étudiants – rentrée 22-23

Madame La Rectrice, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Ministres, Chères professeurs, Chères membres du personnel, Mesdames et messieurs en vos titres et qualités

Mais surtout chers étudiants et étudiantes...

Nous voulons dédier ces quelques minutes aux 2004 qui rejoignent les bancs de l'université. Enfin si ils trouvent où s'asseoir. Pour leur souhaiter la bienvenue, cette année au BEA, on a mis le paquet ! Décapsuleurs, blocs-notes, tote-bags, stylos, ils étaient parés pour leurs premiers jours de cours. Et bien nous n'étions pas les seuls ! En effet le gouvernement de la Fédération-Wallonie Bruxelles leur a aussi préparé une petite surprise. Un tout nouveau décret !

Mais bon « Décret modifiant le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études et d'autres législations en matière d'enseignement supérieur » on trouvait ça un peu long donc on l'a rebaptisé décret Koh-Lanta !

Vous le savez, et les représentants étudiants du BEA qui se sont succédés à ce pupitre ces 20 dernières années n'ont pas manqué de le rappeler : notre enseignement supérieur n'est pas financé à la hauteur de ses missions. Il pleut dans nos auditoriums, en faculté de psychologie certains étudiants sont contraints de prolonger leur master faute de trouver un promoteur pour encadrer leur mémoire, à l'école polytechnique comme dans d'autres facultés les professeurs qui prennent leur retraite ne sont plus remplacés et dans la faculté des sciences de la motricité, des secrétaires sont en arrêt pour burn-out laissant leur tâches dans les mains des délégués étudiants.

Face à ces problèmes nous demandions plus de moyens humains et financiers. Nous demandions un refinancement structurel de l'enseignement ! Mais aujourd'hui la Fédération Wallonie-Bruxelles a déclaré forfait, en se disant « si on arrive pas à mettre autant d'argent qu'il y a d'étudiant. Alors baissons le nombre d'étudiant. »

Sous couvert de simplification, ce nouveau décret installe une nouvelle vision de l'enseignement supérieure. Ils vous diront que c'est une vision méritocrate ou qui prône l'excellence. En vérité c'est une vision élitiste du marche-ou-crève.

Alors oui pour l'élève modèle, qui a une mère avocate et un père chef d'entreprise, qui était dans ce qu'on appelle une « bonne école », appelons la Amandine, rien ne change, elle a toujours tout bien réussi dans les temps et tant mieux pour elle. Nous lui souhaitons tout le meilleur pour la suite !

Mais que se passe-t-il pour Zineb qui n'a pas été dans la même école qu'Amandine. Par chez elle la prof de math était pas là toutes les semaines et ça lui a laissé quelques lacunes. On pense aussi à Robin qui doit travailler jusqu'à 20 heures par semaines pour pouvoir payer son kot. Alors on espère que Robin et Zineb gagneront cette nouvelle course aux crédits imposée par le décret koh-lanta sinon ce sera l'élimination.

On pense à Camille qui s'est lancée dans des études de droit à 17 ans parce qu'elle savait pas trop quoi faire. Aujourd'hui elle a 21 ans et elle aimerait se réorienter. Pas de bol pour elle, son cas est un peu l'épreuve des poteaux du décret Koh Lanta, si elle veut se réorienter, elle devra réussir l'ensemble ses 60 crédits chaque année, sinon... ce sera l'élimination.

On pense aussi aux benjamins, aux lénas, aux lucas, aux maries, aux mélodies, aux Adams et aux Shannons qui donnent de leur temps pour leur université, qui passent des nuits blanches à préparer des événements pour faire vivre le campus. Qui sèchent leurs cours pour une réunion de cercle, un Conseil d'administration ou mieux encore une réunion avec la Rectrice. Est-ce que la génération de demain prendra le risque de l'engagement ? Est-ce qu'ils survivront à ce nouveau rythme ? Ou seront-ils eux aussi éliminés ? En résumé ce nouveau décret, c'est les 60 crédits de BA1 en 2 ans sinon l'élimination,

l'impossibilité de combiner études et job étudiant sinon l'élimination. L'obligation de trouver sa voie à 17 ou 18 sinon l'élimination. Et surtout le risque de voir l'engagement étudiant se retrouver lui aussi éliminé.

Les victimes de cette soi-disant méritocratie, ce seront là encore, les élèves qui ont plus de mal à se concentrer ou à saisir la matière du premier coup. celles et ceux qui n'ont pas été dans les « bonnes écoles », les étudiants précaires qui devront travailler pour financer leurs études.

Au final ce sont un peu les mêmes logiques qui ont conduit à la réinstauration de l'examen d'entrée en médecine. Sans débat sur la pertinence des quotas alors qu'il faut attendre souvent plusieurs mois pour avoir accès à un médecin. Sans débat sur l'intérêt d'interroger des jeunes sur leur empathie et leur capacité de raisonnement. Sans se demander quels impacts aura ce concours sur le taux de réussite des publics les plus fragiles. Mesdames et messieurs, nous nous inquiétons pour la santé mentale de cette jeunesse qu'on mets en compétition toujours plus, toujours plus tôt.

Paradoxalement, cette année sera peut-être l'occasion pour les étudiants d'être d'avantage écouté. En effet l'ULB, notre Université qu'on sait toujours à la pointe, viens d'avoir l'idée révolutionnaire d'ouvrir l'élection rectorale aux différents corps, juste après l'UCL, Saint-Louis, l'UMONS, l'ULiège, et l'UNamur. Pour autant, inviter les étudiant à participer à ce vote ce n'est pas qu'un exercice démocratique. « Se faire représenter c'est le droit le plus fondamental de l'étudiant » ce sera donc surtout une nouvelle manière pour les étudiants de porter leur voix. Les candidats recteurs et candidates rectrices ne devront plus se concentrer uniquement sur les attentes des professeurs mais devront aussi prendre en compte les réalités étudiantes, scientifiques et du personnel. La question se pose alors de ce que valent ces voix étudiantes alors qu'on parle aujourd'hui de n'accorder seulement que 10 à 15% du vote aux quelques 40.000 étudiants de l'ULB autant dire de la figuration. Vous vous en doutez, on ne pouvait pas aborder le sujet de la représentation sans parler de nos amis de la fédération des étudiants francophones, la FEF. Si nous voulons un mouvement étudiant uni, et si on sent nos poils s'hérissier lorsqu'on entend certains demander une représentation étudiante partisane, c'est à dire, assurée par des jeunes politiques. On ne peut pour autant rester muet face aux dysfonctionnements actuels. La FEF doit repenser sa manière de fonctionner, elle doit aussi revoir ses exigences financières auprès de ses conseils étudiants mais surtout, elle doit objectiver sa manière de distribuer ses mandats à l'ARES pour que les 40.000 étudiants de l'ulb ne se retrouvent plus sans représentation.

Nous espérons que ces quelques recommandations n'atterriront pas dans l'oreille d'un sourd en vue de notre éventuelle réaffiliation pour pouvoir travailler sur les sujets qui touchent les étudiants et étudiantes comme celui des violences sexuelles et sexistes.

Si les dispositifs de l'ULB ne sont évidemment pas parfait, nous avons la chance d'être l'université la plus avancée sur la question, grâce au soutien des autorités et en particulier de notre rectrice Annemie Schaus et de notre vice-recteur Alain Leveque. Il y a 3 ans naissait Cash-e le Centre d'accompagnement et de soutien dans les risques d'harcèlement envers les étudiantes et étudiants qui compte aujourd'hui 5 personnes formée à l'accueil des victimes. Néanmoins, Cash-e se retrouve souvent bloqué face à un cadre réglementaire trop rigide et un manque de moyens. Soyons honnêtes, une professeure harcelée par un professeur est aujourd'hui mieux protégée qu'une étudiante harcelée par le même professeur. Et ce, à cause de l'absence d'une protection légale comme il en existe pour les travailleurs ainsi qu'une possibilité de recours externe à l'établissement.

L'année passée, nous avons obtenu entre autre la baisse des prix des restaurants à 2€, des aides sociales énergies, des nouveaux dispositifs de plaintes pédagogiques, un meilleur accompagnement pour les étudiants à besoin spécifiques.

Cette année nous devons accompagner les étudiantes et étudiant face à ce nouveau décret, renforcer nos dispositifs d'accompagnement face aux divers types de harcèlements et nous devons mener des discussions avec les différents acteurs en vue d'une meilleure représentation étudiante et étudiants à tous les niveaux.

Une fois n'est pas coutume, cette année la représentation étudiante aura du pain sur la planche.